

BOUTEILLES CACHETÉES EN FRANCE DU XVIII^e ET XIX^e SIÈCLE

Degenhard MAY

Chaque objet du temps passé est porteur de messages que l'on ne peut pas toujours déchiffrer complètement. Forme et matériau, technique de production, façonnage, lieu et circonstances de la découverte peuvent nous aider à mieux connaître cet objet, mais il garde toujours un côté secret. Cela vaut également pour tout récipient en verre, et en particulier pour la bouteille. La question du contenu mène aussi à des suppositions. Qui était le propriétaire de la bouteille, quel était son rôle et sa fonction dans le ménage, sa place dans la société ? Il existe des bouteilles munies d'une particularité, le cachet. Je souhaiterais vous parler de ce qu'il peut nous dire si l'on arrive à déchiffrer son secret. Je m'en tiendrai aux cachets sur des bouteilles à vin.

Un cachet en verre porte soit une inscription, soit des initiales, soit un blason ou une autre représentation figurative. L'empreinte du cachet se fait à l'aide d'un sceau en général métallique. L'ouvrier prend une petite masse de verre avec la cordeline, il fait couler cette masse sur le col ou le corps de la bouteille, « l'étend un peu avec la cordeline comme on étend la cire, si on veut cacheter une lettre ». Ensuite il presse le sceau sur le verre, mais pas trop fort, pour éviter la déformation de la bouteille et pour obtenir un cachet bien lisible (1).

Le XVIII^e siècle (fig. 1)

La bouteille cachetée présumée la plus ancienne est une bouteille aplatie à long col. Elle appartenait à la collection de James Barrelet (n° 1). Elle fut trouvée lors de travaux d'excavations dans les ruines de l'abbaye de Saint-Basle en Champagne à quatre mètres de profondeur. Sur le côté aplati, elle porte, d'après Barrelet, un cachet avec l'inscription **SIGILLUM MONASTERII SANCTI BALALI**. Cette bouteille date sans doute du XVII^e siècle. Il existe deux reproductions de cette bouteille sur lesquelles le cachet n'est pas visible (2). L'archevêque Nivard de Reims fonda cette abbaye bénédictine en 664. Elle fut brûlée par les troupes du duc de Lorraine en 1652. Par conséquent, la bouteille dut être fabriquée avant cette date.

Provenant de cette abbaye, une autre bouteille cachetée, d'après sa forme, appartient à la période de 1720 à 1725 (n° 2). Sa publication par René Gandilhon m'a permis

d'identifier ce blason (3). Mais comment peut-on expliquer l'existence de bouteilles cachetées après la destruction de cette abbaye ? Les vignes qui en faisaient partie restaient en possession de l'archevêché de Reims et étaient toujours exploitées. Je suppose que l'on continuait de mettre le vin dans des bouteilles portant le blason de l'abbaye.

Revenons aux bouteilles à long col. Dans les réserves du service archéologique d'Orléans se trouve une bouteille restaurée à long col de couleur vert clair (n° 3). Le sceau intact porte un cygne. Malheureusement on ignore toujours sa signification.

Dans l'ancienne apothicairerie à l'Hôtel-Dieu de Baugé en Anjou est exposée une autre bouteille cachetée à long col qui porte même une date, celle de l'année **1704** (n° 4). Le sceau montre en outre une couronne et trois lys. La date pourrait se référer à un événement important de l'histoire de la verrerie — par exemple celle de l'autorisation de la concession — ou à un événement historique sous Louis XIV. La date nous indique que les bouteilles à long col étaient encore produites au début du XVIII^e siècle.

Les trois lys surmontés d'une couronne sont des insignes royaux. Cependant les verreries royales n'étaient pas la propriété personnelle de la couronne. Elles appartenaient plutôt à des particuliers qui les dirigeaient. Les trois lys sont les attributs d'une manufacture royale, on les trouve par exemple sur les tapisseries d'Aubusson. Ces entreprises possédaient certains privilèges d'état comme le privilège exclusif de production dans un rayon défini, en général trente milles. Un autre privilège concernait l'exonération de certains impôts. Les concessions accordées à l'entreprise restaient en vigueur en général vingt ou trente ans avec la possibilité de prolongation.

On pouvait reconnaître une verrerie munie de privilèges royaux même de l'extérieur. Lorsqu'en 1728 Baltasar Fonberg de Würzburg en Allemagne demanda la permission à l'intendant de la province, d'ériger une verrerie royale dans la ville de Bourg-sur-Gironde, il demanda en plus la « permission d'y avoir un portier à la livrée du Roy » (4) Vingt ans plus tard Jacques Philippe Vandebrende des Pays Bas fit également une demande pour obtenir la permission de faire construire une verrerie à Libourne-sur-Dordogne avec le droit d'inscrire au-dessus de la porte d'entrée « Manufacture

1.- Jean Baptiste Loysel, *Versuch einer ausführlichen Anleitung zur Glasmacherkunst*, Frankfurt/Main 1802 u. 1818, p. 242.

2.- L'une se trouve dans James Barrelet, *La verrerie en France de l'époque gallo-romaine à nos jours*, Paris 1953, pl. XXXV B, l'autre dans *Médecine de France*, 1957, n° 82, p. 3 (voir n° 1).

3.- René Gandilhon, *La naissance du champagne*, Paris 1968, p. 183.

4.- Archives Nationales à Paris E/1031/B p. 76f.

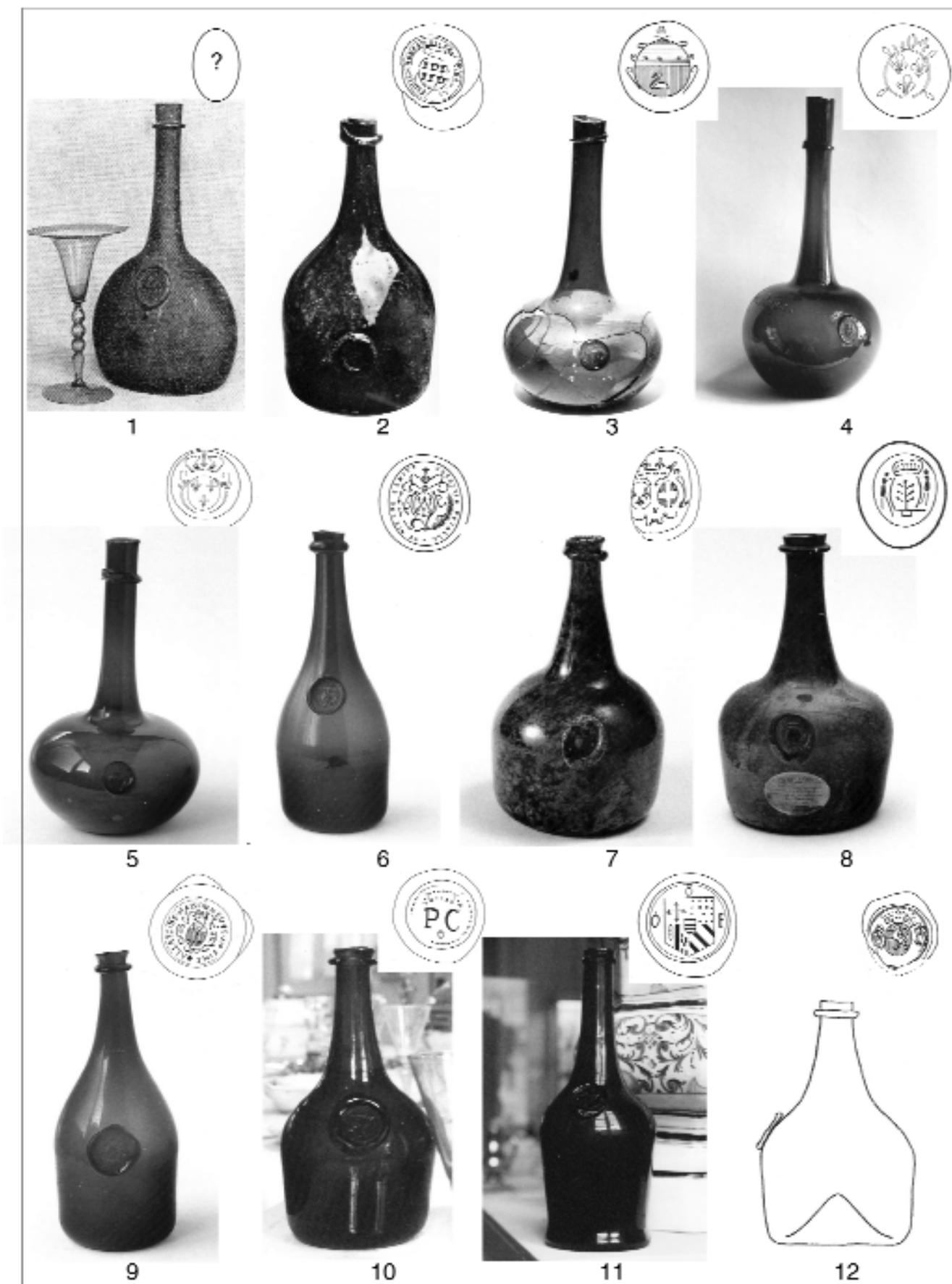


Fig. 1.- Bouteilles du XVIII^e siècle. (Photos et dessins de l'auteur)

Royale ». Lui aussi voulait mettre un portier vêtu de la livrée du roi devant la porte d'entrée (5).

On connaît d'autres exemplaires de bouteilles portant les lys royaux, par exemple cette bouteille à long col du Sud de la France (n° 5) (6).

La bouteille suivante nous fournit quelques informations supplémentaires : les trois lys royaux avec la couronne sont remplacés par l'inscription **VERRERIE ROYALE DE PIERRE BENITE** autour d'un blason, ce qui donne une précision sur le lieu de production (n° 6). La verrerie se trouvait au sud de Lyon sur la rive ouest du Rhône. La mention du nom de la verrerie ne se faisait pas sans fierté, car Pierre Bénite comptait parmi les meilleures verreries de bouteilles en France (7). Le blason n'a pas pu être encore déchiffré. Le cachet nous permet cependant de donner une datation approximative. La fabrication de cette bouteille en forme de poire doit se situer entre la date de la concession de la verrerie en 1768 et l'abolition de la royauté en 1792 au plus tard, parce qu'on a certainement abandonné les signes royaux après la Révolution de 1789.

À Châlons-en-Champagne, on a exhumé une bouteille munie de deux blasons accolés (n° 7). Le cachet réunit le blason royal avec celui de la maison de Savoie. Louis de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, épousa Marie Adélaïde de Savoie en 1697. Louis fut dauphin en 1711 et mourut un an après. Mais comment une telle bouteille parvient-elle dans la fosse d'une auberge à Châlons ? Pour ne pas se perdre dans des spéculations, cette question doit rester ouverte (8).

Le sceau (n° 8), "d'or au créquier de gueules", appartient à la très vieille famille de Créqui qui était au service de la couronne française depuis le XIII^e siècle. En 1839 un descendant légua cette bouteille au musée de la céramique de Sèvres.

La bouteille suivante date du milieu du XVIII^e siècle (n° 9). Elle porte un cachet qui nous fournit des informations précieuses, parce qu'il fait mention d'un nom, d'un domicile et d'un blason. L'inscription **ALLARD DE MAISONNEUVE A REIMS** indique un négociant en vins, très connu à cette époque, qui était actif surtout dans le commerce du

champagne (9).

Deux autres cachets du XVIII^e siècle, originaires de Bordeaux ou de ses environs, ne sont pas encore identifiés (n° 10 et 11) (10). Toutefois la forme de ces deux bouteilles prouve que la forme typiquement bordelaise n'apparaît qu'à la fin du XVIII^e ou au début du XIX^e siècle.

Le cachet suivant – un lion rampant vers la gauche, entouré de deux cygnes – montre les armes de la ville de Valenciennes (n° 12) (11). Quelle est la signification de ces armes de ville sur une bouteille du début du XVIII^e siècle? L'utilisation croissante des bouteilles entraînait des abus de quantités et cela provoquait des plaintes de la part de la bourgeoisie. En 1711 le magistrat de la ville publia une ordonnance s'adressant aux marchands de vin, aux hôteliers et aux cabaretiers. Cette ordonnance les obligeait sous peine d'une forte amende d'utiliser uniquement des bouteilles munies des armes de la ville. Ainsi le cachet représentait une garantie de la bonne mesure (12). À Bordeaux aussi, l'emploi croissant de bouteilles en verre avait entraîné des abus, de manière qu'en 1709, le magistrat de la ville régla le volume des bouteilles par une ordonnance (13).

Le XIX^e siècle (fig. 2)

Le XIX^e siècle fut marqué par l'industrialisation et l'urbanisation. La prospérité générale entraîna l'utilisation croissante des bouteilles à vin. L'emploi du cachet se répand surtout sur les bouteilles bordelaises (n° 13). On y trouve des noms comme Saint Julien ou Pauillac. Aujourd'hui, on parlerait de l'AOC. Souvent le nom de la région viticole est ajouté comme Graves ou Médoc. Parfois sont mentionnés les noms des châteaux comme par exemple Château Lafite ou Château Yquem, nommés aujourd'hui cru classé. Parfois apparaît aussi le nom du marchand de vin. Dans d'autres cas, seul le blason d'une famille noble est reproduit. Si le cachet porte l'année de la vendange, la datation approximative de la bouteille est alors possible.

Sur le cachet de cette bouteille bordelaise en verre vert clair du début du XIX^e siècle apparaît le nom du négociant en vins (n° 14). Il s'appelle Dureuille et habite à Bordeaux. L'adjonction « *Old Madeira* » laisse supposer que le débouché se trouvait en Angleterre.

Cette bouteille à deux cachets est singulière (n° 15). Sur un côté on peut lire **MARGAUX BEL AIR MARQUIS D'ALIGRE**, sur l'autre **DEFENDU D'EN LAISSER**. Un article dans « Le Monde Illustré » de septembre 1858 décrit

5.- Archives historiques de la Gironde, Bordeaux, 1908, p. 92.

6.- La maison Moët & Chandon à Epernay possède une bouteille avec les trois lys de la première moitié du XVIII^e siècle, voir la reproduction dans le catalogue « Champenoises. Champagne 2000 » de l'Atelier Musée du Verre de Trélon, à la page 150. Chez Willy Van den Bossche, *Antique glass bottles. Their history and evolution (1500-1850)*, Suffolk et New York 2001, p. 227 est également reproduite une bouteille bleue aux insignes royaux. Chez Jacqueline Bellanger, *Verre d'usage et de prestige, France 1500 – 1800*, Paris 1988, se trouve à la page 107 une bouteille à long col cachetée avec seulement un lys.

7.- H. E. Benrath, *Die Glasfabrikation*, Braunschweig 1880, p. 229.

8.- Hubert Cabart, « Céramiques et verreries des XVII^e et XVIII^e siècles provenant de la fouille de la rue Saint Dominique à Châlons-sur-Marne », *Mémoire de la société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, t. XCVIII, 1983, p. 242-244.

9.- Ce négociant est mentionné chez René Gandilhon (note 4) à plusieurs reprises, p.177-10.- Ces deux bouteilles se trouvent au Musée des Arts Décoratifs de Bordeaux.

11.- Catalogue (note 7), p. 70. La localisation ou la provenance actuelle de cette bouteille n'est pas connue.

12.- Archives municipales de Valenciennes AA 132^e.

13.- Archives départementales de la Gironde à Bordeaux, C 3786.

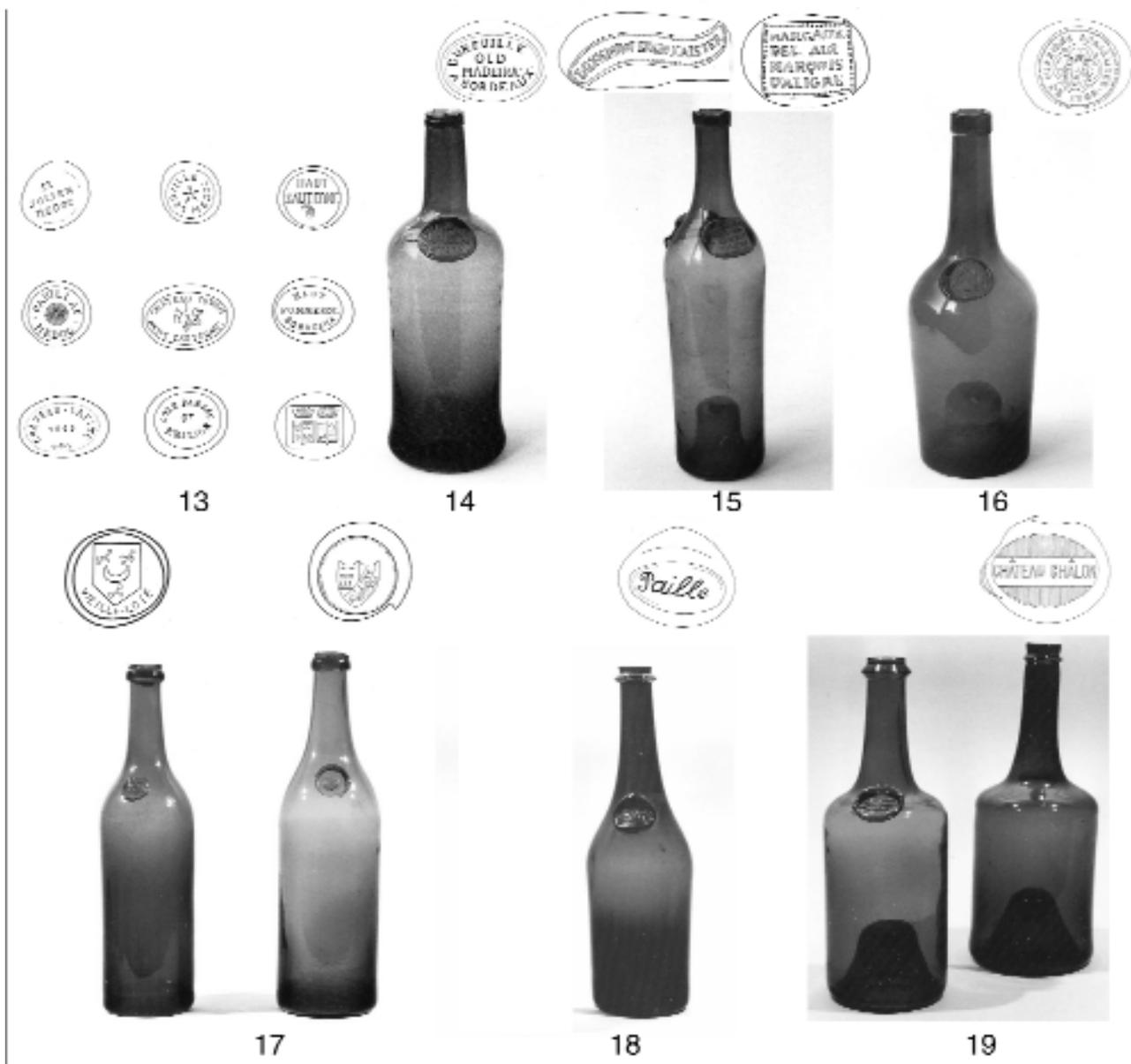


Fig. 2.- Bouteilles du XIX^e siècle. (Photos et dessins de l'auteur)

l'histoire un peu légendaire de cette bouteille. L'inscription du premier cachet se réfère au propriétaire du château Bel-Air. Son excellent vin n'allait jamais dans le commerce, mais il était consommé au château ou offert à des amis. Après la mort du marquis deux amis réussirent à se partager le vin qui se trouvait encore dans la cave. L'un était le poète Frédéric Gaillardet, l'auteur de « La Tour de Nesle », l'autre était le comte d'Ignerville qui mourut peu de temps après. Par l'intermédiaire d'une grande maison bordelaise, deux restaurateurs parisiens entrèrent en possession de ce vin. Ils le proposaient sous le nom « Margaux défendu » à un prix très élevé à cause de la petite quantité. Mais que signifie la deuxième inscription, cet avertissement « défendu d'en laisser » ? Dans les deux restaurants ce vin eut un grand succès. Peu de temps après il n'en restait que trente-trois bouteilles. Un spéculateur essaya d'obtenir les

bouteilles cachetées vidées dans l'intention frauduleuse de les remplir d'un autre vin. Le poète Gaillardet était donc le seul à posséder encore une quantité importante du « Margaux défendu » dans sa cave « à porte de fer ». Lorsqu'il apprit l'intention du spéculateur, il cassa toutes ses bouteilles dans un accès de rage. Ainsi le non respect de l'avertissement se vengeait et la « curieuse inscription » ne concernait pas seulement le contenu mais aussi le contenant.

La bouteille en rouge brun d'environ 1900 est fort originale (n° 16). Le cachet représente la colombe comme symbole du Saint Esprit. L'inscription est **MISSIONS AFRICAINES DE LYON**. Cette société fut créée par Mgr. De Marion Brésillac en 1856 à Lyon. Le territoire de la mission se trouvait en Afrique de l'Ouest. La société ayant son siège à Lyon est toujours active. De 1898 à 1984 elle possédait un domaine viticole dans l'île de Samos qui produisait un vin apéritif de

qualité. La recette de la vente de ce vin servait au financement des Missions Africaines (14).

La Vieille Loye dans le Jura fait partie des plus anciennes verreries de France. Elle fut mentionnée pour la première fois en 1295. Elle ne cessa sa production qu'en 1931. Les bouteilles étaient vendues surtout dans le Jura et en Bourgogne. Voici la présentation de quelques-unes de ces bouteilles cachetées. La première présente un cachet portant les armes de la famille verrière Duraquet des XVII^e et XVIII^e siècles (n° 17). En 1874 les armes furent reprises par les propriétaires de la verrerie. Il s'agit donc d'un cachet d'une grande historicité. Un autre cachet montre le bâtiment de la verrerie avec une cheminée, trois bouteilles, le nom de la verrerie et un verrier fabriquant une bouteille. En 1867, cette marque de fabrique apparaît pour la première fois sur un en-tête de lettre (15). Les deux dernières bouteilles se rapportent à des spécialités du vignoble jurassien, le vin de paille (n° 18) et le vin jaune de Château-Châlon (n° 19).

En conclusion

Au XVIII^e siècle, il n'y avait que peu de cachets sur les bouteilles à vin. Ils étaient utilisés par la noblesse et la haute

bourgeoisie, par des abbayes, des verreries royales et les magistrats de certaines villes. La noblesse aimait surtout commander des bouteilles cachetées aux verreries pour y mettre le vin pour leurs usages propres (16).

Au cours du XIX^e siècle, des bouteilles cachetées furent utilisées de plus en plus souvent. Les cachets apparaissent alors non seulement sur des bouteilles à vin, mais aussi sur des bouteilles à bière et à eau minérale, sur des bouteilles à huile et à spiritueux, voire sur des bocaux à truffes. D'autres cachets indiquent le volume et garantissent la bonne mesure. Des négociants en vins, mais aussi des restaurateurs, des hôteliers et des cafetiers les utilisent pour mettre en valeur les produits qu'ils proposent. Surtout dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, les cachets deviennent un signe de la société de consommation et de masse en voie de développement. L'attention du consommateur doit être attirée sur le contenu et respectivement sur son producteur. En quelque sorte, un cachet personnalise la bouteille, il fait sortir le contenant et son contenu de l'anonymat des innombrables produits uniformes. Il invite à l'achat et à la consommation. Ainsi le cachet est devenu un outil publicitaire.

14.- Communiqué par père Bernard Favier, Lyon.

15.- Raymond Kuster, *Les bouteilles de Frédéric l'Ançêtre*, Besançon 2005, p. 58-59.

16.- Cf. Godinot (note 2), p. 29 et 30 : « Il y a même des seigneurs qui font faire les flacons à leurs armes, ce qui n'en augmente le prix que de trente sols par cent. », et Gandilhon (note 4), p. 186, montre que ces flacons appartiennent à l'acheteur. Les armes sont frappées au nom du consommateur et non au producteur.

XXIII^{èmes} Rencontres de l'Association Française pour l'Archéologie du Verre se tiendront

à **BRUXELLES** le 17 octobre et à **NAMUR** le 18 octobre. 2008.

Sous le titre « *D'Ennion au Val - Saint Lambert* », le thème imposé des Rencontres est
« *le verre soufflé dans un moule* ».

Le dimanche 19 octobre, les participants volontaires pourront visiter
le Musée du verre de Charleroi et la cristallerie du Val-Saint-Lambert à côté de Liège.

Les bulletins d'inscription et d'appel à communication
sont disponibles sur le site **AFAVerre**
<www.AFAVerre.fr>

Appel à candidature

Lors de l'assemblée générale de l'Association, en 2008, le Conseil d'Administration,
le bureau et la Présidence de l'Association doivent être renouvelés.

Envoyez les candidatures à l'actuelle présidente, Danièle Foy (foy@mmsh.univ-ax.fr)
ou au secrétariat (cabart_hubert@yahoo.fr).